

Code criminel

L'auteur de l'article explique ensuite la complexité de la situation: on se demande qui a le droit de s'occuper de l'affaire quand elle se produit alors que l'enfant est d'un côté, un parent de l'autre et l'autre parent ailleurs, ou bien quand ils ont déménagé tous les deux ou encore quand l'un a émigré à l'étranger ou qu'ils se trouvent tous les deux dans deux États différents des États-Unis ou dans deux provinces différentes du Canada. La situation est donc extrêmement compliquée.

En bref, je suis d'accord en gros avec les propositions que le député de Surrey-White Rock-Delta-Nord a faites à propos de la protection des enfants à cet égard, propositions qui sont appuyées par le député de Sault-Sainte-Marie. Ce sont les enfants qui subissent réellement les contrecoups des ruptures entre conjoints. Il est absolument indispensable de trouver un moyen de permettre à ces enfants de se développer librement, de s'épanouir, en limitant le plus possible l'influence néfaste qu'une telle situation peut avoir sur leur personnalité et sur leur avenir.

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur l'Orateur, je félicite le député de Surrey-White Rock-Delta-Nord (M. Friesen) pour l'excellent bill qu'il a présenté à la Chambre. Apparemment, ce bill a fait l'objet d'une publicité bien orchestrée, car j'ai reçu de mes électeurs des lettres m'invitant fortement à l'appuyer.

J'appuie le bill et je félicite le député d'en avoir saisi la Chambre. J'invite les ministériels à ne pas étouffer ce bill, qui ne causera aucun ennui au gouvernement. Il aiderait des garçons et des filles, et ne coûterait rien. Il donnera à des garçons et à des filles—j'ignore combien d'enfants seraient touchés—la chance de vivre une vie à peu près normale. J'exhorte donc tous les députés à ne pas étouffer ce bill, mais à l'appuyer de tout cœur afin que ses dispositions soient inscrites dans la loi canadienne.

J'ai constaté qu'il y a quelque 30 ans, on trouvait des cas du même genre. A cette époque, l'alcool était probablement responsable de sept cas sur dix. L'alcool a la propriété d'affaiblir les valeurs et les principes moraux dans un ménage. Quand l'alcool devient à ce point nécessaire dans la vie d'un homme ou d'une femme, il prend plus d'importance que leurs propres enfants et, comme un député l'a déjà mentionné, l'amour pour ses enfants, ce sentiment si merveilleux se transforme en haine, ce terrible contraire de l'amour. C'est surtout aux enfants que je pense en réalité.

Une fois, au camp de vacances pour garçons, que je dirige depuis de nombreuses années, on m'amena un garçon en me disant que c'était un enfant difficile et que nous ne devrions pas le garder. J'ai alors demandé à mon interlocuteur si cet enfant avait d'autres perspectives de vacances. Il me répondit que non, qu'il ne pourrait pas avoir de vacances autrement, parce que son père et sa mère étaient des alcooliques. Il n'avait aucun espoir d'avoir des vacances. J'ai décidé de le garder au camp parce que c'était le but même de ce camp. J'ai pu constater, pendant la semaine qu'il fut parmi nous, que c'était un gamin formidable, très coopératif et aimant les sports. Il remerciait les cuisiniers après presque tous les repas. Le jour de son départ, je l'ai fait venir à mon bureau et lui ai dit: «Bobby, nous rentrons tous chez nous demain.» Il m'a répliqué: «Je n'en ai pas du tout envie.» C'est difficile d'entendre un enfant de dix ans dire cela, monsieur l'Orateur. Je lui ai alors déclaré: «Bobby, ce camp a pour but de te faire apprécier

davantage ta maison, ton père et ta mère. On s'amuse bien ici mais il n'est pas possible de remplacer les parents.» Il m'a répondu: «Vous savez, je ne vois presque jamais mes parents. Ils sont toujours dans les brasseries.»

Un an plus tard, cet enfant était dans la situation qu'a décrite le député qui a présenté le bill. Ses parents s'étaient séparés et aucun des deux ne voulait s'occuper de l'enfant. C'était un charmant bambin. Il fut confié à un parent. Je n'ai guère de sympathie pour les parents de Bobby. Je peux comprendre leur problème, qu'ils sont abrutis par l'alcool qu'ils perdent tout sens des responsabilités. Je ne peux pas pour autant les excuser de gâcher la jeunesse d'un garçon qui avait un tel potentiel. J'ignore ce que Bobby est devenu. J'ose espérer qu'il a pu surmonter ce terrible handicap.

● (1740)

Au cours de mes vingt premières années de vie publique, il m'a semblé que la boisson était à l'origine de 80 p. 100 de ces cas. Mais depuis vingt ans, il semble que, même si la boisson continue de jouer un rôle prédominant, la drogue occupe une place de plus en plus importante. Les parents autant que les enfants en font usage. Je n'ai aucune sympathie pour un adulte qui essaie de faire fortune en vendant de la drogue à des adolescents, et même dans certains cas, à des enfants qui n'ont pas même atteint l'âge de la puberté.

Lorsque j'étais ministre de la jeunesse de l'Alberta, un médecin de l'hôpital universitaire m'a téléphoné pour me dire comment des trafiquants essayaient de vendre de la drogue à l'école secondaire Victoria. Comme les étudiants avaient suivi des cours sur les drogues et avaient vu quels effets celles-ci pouvaient avoir sur leur cerveau, leurs organes de reproduction et leur vie en général, les trafiquants se sont butés à un mur d'opposition et les adolescents leur ont dit de décamper. C'est ce qu'ils ont fait, mais ils sont alors allés à une école élémentaire pour essayer de convaincre des enfants de neuf, dix ou onze ans de prendre la drogue en question, qui était un mélange de marijuana et de quelques autres ingrédients.

Parce qu'ils avaient pris ces drogues, trois jeunes gens se sont retrouvés à l'hôpital universitaire. Deux d'entre eux ne s'en remettent jamais parce qu'ils en ont perdu l'esprit. A mes yeux, celui qui leur a fourni la drogue est un meurtrier de la pire espèce. Il faudrait que ces individus qui ruinent la vie des jeunes soient punis, mis à l'ombre.

Rendre l'enlèvement une infraction sera une bonne chose. Il y a environ quatre ans, à l'invitation du directeur d'une maison de correction d'Edmonton, j'ai adressé la parole à une quarantaine ou une cinquantaine d'adolescents. Ces enfants indiens ou métis nés de parents de races ou de couleurs différentes, venaient tous de ménages brisés. La plupart d'entre eux étaient lents d'acquisition et ne savaient pas lire. Beaucoup de leurs instituteurs et de leurs compagnons, à l'école publique, les croyaient idiots et se moquaient d'eux parce qu'ils étaient lents à apprendre. Ces enfants n'ont donc plus posé de questions ni essayé d'apprendre à lire. Avec les années, ils ont pris de plus en plus de retard sur les autres, parce qu'ils ne savaient pas lire.

A l'institution d'éducation surveillée, on commençait par les choses de base et on apprenait à ces garçons et filles, dont certains avaient déjà 17 ans, à lire des livres de première, de deuxième, de troisième et de quatrième années. Afin de ne pas